



# PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

séance du 22/04/2017

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 2  
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le VINGT-DEUX du mois de AVRIL à 11h, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 18 avril 2017, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DUMOULIN, Maire.

**Présents** : M. DUMOULIN, Maire — M. SUELDIA – M. THEVENOUX - M. BRICE, Adjoints au Maire –  
– M. FEVRE – M. FOUREAUX– Mme LADROUE – M. PUJOS– Mme MATHIS, Conseillers Municipaux

**Absents :**

Mme NOUGIER Ajointe au Maire (procuration à M. DUMOULIN) – M. GARNIER – Mme LEROY (procuration à M. THEVENOUX) – M. GUILLOU - M. DELOINGCE – Mme DEMAZIERES, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : M. SUELDIA

**Présidence de séance** : M. DUMOULIN, Maire

A 11 heures 05, les conditions du quorum étant réunies, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**1 – Election du secrétaire de séance**

A l'unanimité des membres présents, M. Sueldia est élu secrétaire de séance.

**2 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2017**

Le procès-verbal du 13/04/2017, ne suscitant aucune remarque, est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

**8 – Budget assainissement : Budget Primitif 2017**

**Délibération : 2017-031**

Monsieur le Maire expose brièvement la situation financière de l'assainissement de la commune de Courteuil et présente ensuite le budget primitif 2017 qui reprend, en plus des ajustements nouveaux, les résultats 2016 en fonctionnement et en investissement, ainsi que les restes à réaliser.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1 ;

Vu les délibérations 2017-023 et 2017-024 du 13 avril 2017, approuvant le compte administratif 2016, et décidant de l'affectation des résultats ;

Après examen détaillé des dépenses et des recettes ;

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal,

**D'APPROUVER** le programme des investissements 2017 et leurs financements ;

**DE VOTER** par chapitre le budget primitif 2017 de l'assainissement de la commune

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2017 qui peut se résumer ainsi :

**Dépenses et Recettes de Fonctionnement pour : 1 219 282,44 Euros**

**Dépenses et Recettes d'Investissement pour : 2 080 829,16 Euros**

#### **4 – Questions diverses**

##### - Incendies de poubelles :

Monsieur Foureaux souhaite évoquer les actes de vandalisme perpétrés dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 avril dernier. En effet une dizaine de poubelles destinées au tri sélectif ont été incendiées rue de la Nette et de la Vallée ainsi que le bac à verre provisoire rue du Marais.

Monsieur Le Maire qui était sur place cette nuit là avec les pompiers et les gendarmes rappelle qu'un message T@mt@m a été envoyé le matin même pour indiquer la marche à suivre aux riverains concernés :

- mettre les résidus dans la poubelle grise. Une consigne a été envoyée à Véolia pour ne pas faire de refus de collecte.
- contacter la communauté de communes pour recevoir une nouvelle poubelle à domicile en précisant votre Nom, Adresse et volume de la poubelle
- le préjudice étant pour la communauté de commune, c'est elle qui déposera plainte.
- néanmoins si un habitant a des informations concernant ces incendies il peut contacter la gendarmerie.

##### - Tas de bois stocké en face des Tourelles :

Suite à ces incendies volontaires, Monsieur Foureaux fait part de ses inquiétudes concernant le tas de bois qui se trouve actuellement en face des Tourelles. Monsieur le Thévenoux précise que ce bois destiné à fabriquer des plaquettes de chauffage est sensé rester 60 jours sur place pour sécher. Après discussion Monsieur Thévenoux se charge de contacter l'élagueur pour lui signaler les récents incendies de poubelles et demandera d'écarter les bois de sapin plus facilement inflammable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05

Fait à Courteuil, le 29 avril 2017  
Le Maire  
François Dumoulin.



François DUMOULIN Maire	Marie-Hélène NOUGIER Adjoint	Laurent SUELDIA Adjoint
Sylvain BRICE Adjoint	Benoît FEVRE	Alain FOUREAU
Jocelyne LADROUE	Julien GUILLOU	Thierry THEVENOUX
Vincent PUJOS	Philippe DELOINGCE	Elisabeth LEROY
Tania DEMAZIERES	Charles GARNIER	Geneviève MATHIS